

Comité Technique du 18 juin 2018

Réorganisation de la Direction de l'Éducation – Organisation du Service Lycée Numérique

Harmonisation de la couverture territoriale des équipes de proximité d'assistance numérique sur l'ensemble de la région.

I. Éléments de contexte

Les équipes d'assistance numérique interviennent auprès des EPLE pour assurer la maintenance et l'assistance numérique de proximité.

L'organisation de cette mission n'était pas structurée de la même façon selon les territoires au moment de la fusion et se matérialise aujourd'hui par une couverture et des modalités de fonctionnement hétérogènes. Les effectifs du territoire de Limoges dépendaient de Pôles et de Directions différents. Les évolutions amorcées au CT de mars dernier, rattachant ces 32 agents du site de Limoges à la Direction de l'Éducation, rendent désormais l'harmonisation de l'organisation de ce service, possible.

II. Objectifs définis

Il s'agit aujourd'hui, afin d'harmoniser les pratiques de la collectivité dans l'ensemble des EPLE et d'apporter un service de qualité et homogène, de mettre en cohérence au sein du service Lycée Numérique de la Direction de l'Éducation l'ensemble des équipes qui assurent les mêmes missions et de permettre la même couverture en différents points du nouveau territoire régional.

III. Méthodologie d'élaboration

Pour ce faire, il est proposé de déployer des équipes d'Assistance Numérique de la Nouvelle Aquitaine (e-ANNA) sur l'ensemble du territoire et d'harmoniser les pratiques de chacune d'entre elles par la mutualisation de moyens.

L'indicateur du taux de couverture des établissements par les agents a été retenu comme clé de répartition des équipes. Aussi, pour l'ensemble du territoire, compte tenu des établissements couverts et du nombre d'ETP existant nous arrivons à une moyenne de 0,7 agents par établissement. L'objectif a donc été de faire en sorte que le ratio dans toutes les équipes se rapproche de cette moyenne sans déplacer aucun agent. Seuls les postes vacants seront répartis en fonction des besoins à couvrir (équipes déficitaires) dans le cadre de recrutements à venir, pour créer les nouvelles équipes et équilibrer le ratio nombre d'agents par établissement.

Le service Lycée Numérique disposant aujourd'hui de deux unités en charge de ces missions, celle sur le site de Bordeaux couvrirait les équipes de la Nouvelle Aquitaine Sud, l'autre sur le site de Poitiers couvrirait la Nouvelle Aquitaine Nord.

Pour l'installation des nouvelles équipes, des rencontres avec les proviseurs en demande ont permis de trouver des sites d'accueil pour lesquels les hypothèses respectives sont le Lycée Jehan Dupérier à Saint Médard en Jalles et le Lycée Gaston Febus à Orthez.

Par ailleurs, les agents nouvellement intégrés ont été consultés par la Direction des Ressources Humaines et la Direction de l'Éducation.

Par ailleurs, face à l'attente des agents mais aussi des usagers, cette organisation indispensable pour l'harmonisation et la couverture du service en tout point du territoire, pourra nécessiter dans les années à venir des ajustements quant à la répartition des équipes. Car si le nombre d'établissement par agent est important, il ne traduit pas suffisamment précisément la répartition de la charge qui doit inclure également le nombre de machines, le nombre d'élèves voire d'autres spécificités liées aux enseignements. Aussi, des données sont en cours de recueil par des outils d'inventaire récemment mis en place, pour des résultats à venir.

IV. Proposition d'organisation

La proposition de répartition de 11 équipes en Nouvelle-Aquitaine Sud et de 10 équipes en Nouvelle-Aquitaine Nord permet d'équilibrer la charge (en termes de nombre d'établissements) pour chacune des deux unités existantes au sein du service.

Concernant la **Nouvelle-Aquitaine Nord**, deux cas sont à distinguer ;

- Sur l'académie de Poitiers:

Le territoire est entièrement couvert mais avec seulement 5 équipes couvrant chacune deux bassins. Les équipes seront réorganisées sur des bassins partiellement redécoupés afin d'en limiter la taille à l'image du reste du territoire régional. Le nombre d'équipe passera ainsi de 5 à 7 entraînant l'évolution de deux postes de technicien en poste de responsable d'équipe. Les agents actuellement dans les équipes seront maintenus dans les équipes prenant en charge les bassins dont ils dépendaient.

- Sur l'académie de Limoges

Ces missions dépendaient de la DSI jusqu'au CT du 15 mars 2018. Les agents qui assuraient la maintenance, jusqu'à présent rattachés à un établissement, rejoindront les équipes qui prendront en charge respectivement les établissements dont ils dépendaient jusqu'alors. Leur rattachement hiérarchique à partir de septembre 2018 sera donc le Service Lycée numérique au sein de la Direction de l'Éducation.

A l'instar des autres territoires, trois équipes, intégrant les agents, seront créées sur l'académie de Limoges, une par département, avec 3 responsables d'équipes, à recruter parmi les postes existants sur ce territoire ou sur réaffectation de poste vacant.

Concernant le territoire de la **Nouvelle-Aquitaine Sud**, il dispose à ce jour de 9 équipes et nécessitera la création de deux nouvelles équipes pour couvrir l'intégralité de l'académie de Bordeaux. Les implantations de ces équipes sont prévues dans le Médoc et Béarn-Soule. La future équipe du Médoc intégrera les 3 agents anciennement dénommés agents d'Equipe Bureautique et Audiovisuel (EBA) sur le secteur ainsi que 3 agents recrutés sur postes vacants. La future équipe de Béarn-Soule intégrera les 2 agents EBA sur le secteur ainsi que 3 agents recrutés sur postes vacants.

Les 4 agents EBA qui interviennent sur les autres établissements non couverts aujourd'hui (en sud gironde) seront intégrés au sein des équipes limitrophes.

Les 2 autres postes vacants viendront renforcer respectivement les e-ANNA de Dordogne et de l'Arcachonnais.

De façon générale, tous les agents d'une même équipe disposeront à terme d'une résidence administrative voire le choix entre deux quand deux zones denses couvertes par l'équipe sont à une heure de route. Ce dispositif sera étudié progressivement au cours de l'année scolaire 2018-2019 pour chacune des équipes, notamment celles couvrant les zones rurales. L'objectif est de fixer pour chacun à la rentrée 2019 une résidence administrative en cohérence avec les besoins du service et les contraintes territoriales.

Une telle organisation vise à faciliter le travail quotidien des agents et d'améliorer le fonctionnement général du service Lycée numérique donc le service rendu.

En résumé, cette organisation est rendue possible par les arbitrages amorcés au CT de mars 2018 :

- **l'intégration des 28 agents ATTEC sur l'académie de Limoges (+les 2 postes vacants)**
- **l'intégration de 2 agents de la DSI du site de Limoges**
- **le transfert vers la DSI de 6 agents du site de Poitiers**

Et se poursuit par :

-l'intégration de 11 agents EBA sur l'académie de Bordeaux.

-le recrutement sur postes existants de 7 responsables d'équipe de catégorie B répartis ainsi :

1 pour l'e-ANNA de Creuse sur poste actuellement vacant.

2 pour les e-ANNA de Haute-Vienne et de Corrèze parmi les agents en activité.

2 pour les équipes nouvellement créées de l'académie de Poitiers l'e-ANNA de Saintonge et l'e-ANNA de Thouet parmi les agents en activité.

2 pour les futures équipes e-ANNA du Médoc et e-ANNA Soule-Béarn sur poste actuellement vacants dans d'autres équipes.
